

"La note d'eau montera dans des logements de six communes"

Didier Gosuin estime que la tarification solidaire a des effets pervers qu'il faut corriger

▮ Dans un tiers des communes de la capitale (au moins), la nouvelle tarification solidaire de l'eau aboutit à des augmentations ponctuelles dans certains logements sociaux, a affirmé hier le député Didier Gosuin (FDF). Le 18 février dernier, il avait attiré l'attention du gouvernement régional sur un effet pervers de la mise en œuvre de la tarification solidaire de l'eau dans deux immeubles de logements sociaux d'Auderghem, où celle-ci se solderait par une augmen-

tation de 6 et 21 %. Hier, il a présenté les résultats sur un échantillon bien plus large de logements sociaux bruxellois: à Auderghem, Etterbeek, Watermael-Boitsfort, Uccle et les deux Woluwe, plus de 1.500 occupants de logements sociaux verront leur facture augmenter de 0,4 à 34 %. Didier Gosuin a insisté auprès du gouvernement régional pour qu'il prenne le temps d'apporter les corrections nécessaires au départ d'une étude approfondie, afin d'éviter de faire peser le financement de la tarification solidaire sur les plus démunis.

Dans les logements sociaux, estime le maire auderghemois, l'effet pervers provient du fait que dans nombre d'immeubles bruxellois, il n'y a qu'un seul compteur d'eau pour

l'ensemble des logements qui s'y trouvent. D'après M. Gosuin, l'existence de compteurs individuels non agréés permettrait dans certains cas de répartir correctement les augmentations et d'autres aménagements techniques pourraient être envisagés. Mais dans certains immeubles de logements sociaux, les conduites d'eau sont installées par colonne (une pour les cuisines, une pour les salles de bain, une pour le WC) ce qui nécessiterait jusqu'à 6 compteurs individuels par appartement, si l'on voulait calculer la consommation précise de chaque logement. Dans ce cas, la difficulté provient du fait que l'on considère que tous les habitants dépendant du compteur de l'immeuble forment un seul ménage. ■■ B.

RÉACTION

"Gosuin a eu 15 ans pour changer le prix de l'eau!"

▮ Le nombre de personnes tirant profit de la tarification sociale de l'eau en Région bruxelloise sera plus élevé dans les logements sociaux (84 %) que dans les logements privés de la capitale (70 %), répond le président de l'Institut Bruxellois de Distribution des Eaux (IBDE), Mohammed El Khattabi. Dans les logements sociaux, près de 70 % des ménages verront même leur note d'eau diminuer de plus de 10 %, à consommation égale à l'année précédente. Ils seront 41 % à la voir diminuer de plus de 20 %.

L'examen minutieux de la situation au niveau des logements sociaux, mené par l'IBDE, révélerait en outre que le pourcentage de bénéficiaires d'une diminution tarifaire est légèrement plus élevé dans

les logements sociaux à compteur unique: 84,6 % à comparer aux 81,6 % pour les logements sociaux équipés de compteurs individuels. Cela tiendrait au fait que les occupants de logements sociaux consomment en moyenne 19 % d'eau en moins par habitant (35m³/an) que les habitants des logements privés (42m³/an), probablement en raison d'un confort de vie moins favorable.

Pour l'IBDE, le nouveau tarif est très loin de pénaliser les familles nombreuses. Nonante pour cent des ménages de plus de 3 enfants bénéficieront d'une diminution de leur facture. Dans les seuls logements sociaux équipés de compteurs d'eau collectifs, cette part grimpe à 96 %. ■■■ B.